LA PENSÉE ET LES HOMMES ASBL

Cahier d'Éducation permanente

Dossier n° 2026 - 023

Napoléon, immigré musulman à mi-temps – Quand le bicorne faisait du marketing religieux

Toiles@penser

Claude VASAMILLET

La Pensée et les Hommes

Émissions de philosophie et de morale laïque
pour la radio et la télévision – Publications

Fondateurs (1954)
Robert Hamaide, Georges Van Hout

Comité exécutif
Henri Charpentier, , Baudouin Decharneux,
Patricia Klein, Fernand Letist, Philippe Liévin,
Michèle Mignon, Claude Wachtelaer

Rubriques
Publications – Radio – TV
Colloques – Ateliers philosophiques

Secrétariat – Publications
Carmen Louis
02 640 15 20 – secretariat@lapenseeetleshommes.be
02 650 35 90 – revues@lapenseeetleshommes.be

Médias
Fabienne Vermeylen
media@lapenseeetleshommes.be

Adresse centrale
Avenue Victoria, 5 – 1000 Bruxelles
http://www.lapenseeetleshommes.be

La Pensée et les Hommes

Association reconnue d'Éducation permanente par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Connaissez-vous nos publications ?

Nous publions annuellement trois dossiers thématiques et un numéro « Varia ».

Dans sa nouvelle conception, notre revue paraît annuellement sous la forme de trois livres brochés qui comptent chacun environ cent pages et regroupent le point de vue d'une dizaine de spécialistes du sujet traité.

Chaque volume ambitionne de faire le point sur une question relative à la philosophie et à la morale de notre temps ou de traiter en profondeur un sujet qui intéresse les défenseurs des idéaux laïques.

Comment s'abonner à nos publications ?

Le montant de l'abonnement pour trois dossiers annuels et un numéro *Varia* est fixé à

81 € pour la Belgique,
117 € pour l'Europe pour la version papier, et
38 € pour la version numérique sous forme de PDF ou ePub
(ou plus pour un abonnement de soutien).

Pour en savoir plus, visitez notre site Internet

http://lapenseeetleshommes.be

Les numéros relatifs à l'abonnement pour l'année 2026 seront consacrés aux thèmes suivants (sous réserve) :

n° 141 – *Identité et quête de soi*
n° 142 – *Former à l'esprit critique pour renforcer la démocratie*
n° 143 – *Voir l'invisible*
n° 144 – *Francs-Parlers 2025*

Napoléon, immigré musulman à mi-temps – Quand le bicorne faisait du *marketing* religieux

Claude Vasamillet

Avant-dire

Les réflexions qui suivent m'ont été inspirées par l'émission « Napoléon et l'islam », diffusée sur France 2 le dimanche 26 juillet 2026, dans le cadre des *Chemins de la foi*. Présentée par Abderrahim Hafidi, elle recevait Louis Blin, diplomate, historien et arabisant, auteur d'un ouvrage consacré aux rapports de Napoléon avec l'islam[1].

L'émission était programmée à 8h45, cette heure encore incertaine où l'esprit peut accueillir avec une indulgence excessive les révélations les plus hardies.

J'y ai entendu présenter Napoléon comme une sorte d'« immigré » corse, puis soutenir qu'il aurait prononcé la profession de foi musulmane, qu'il se serait converti à l'islam tout en demeurant catholique.

Une identité religieuse aussi extensible possède un avantage appréciable : elle permet d'être simultanément dedans, dehors et à cheval sur la frontière. Napoléon serait entré dans l'islam sans sortir du catholicisme, aurait changé de foi sans abandonner la précédente et franchi la frontière entre deux religions. L'empereur possédait déjà plusieurs couronnes ; on lui découvrait maintenant deux confessions, une immigration et, pour faire bonne mesure, le prénom d'Ali.

Que Bonaparte ait employé le vocabulaire de l'islam pendant l'expédition d'Égypte est incontestable. Qu'il ait admiré Mahomet comme conquérant, législateur et fondateur d'État l'est également. Mais entre

[1] Louis Blin, *Napoléon et l'islam*, Paris, Erick Bonnier Éditions, 2025, Isbn : 978-2-36760-359-9. L'ouvrage présente les rapports de Napoléon avec l'islam comme une attirance ayant accompagné son parcours depuis sa jeunesse jusqu'à Sainte-Hélène.

utiliser les mots d'une religion pour rassurer une population occupée et adhérer personnellement à cette religion, il existe une distance que quelques citations soigneusement choisies ne suffisent pas à abolir.

Reconnaissons toutefois à cette émission une véritable utilité : elle nous rappelle qu'une affirmation ne devient pas un fait historique parce qu'elle est prononcée d'un ton savant sur un plateau de télévision. En faisant surgir un Napoléon immigré, musulman apparemment convaincu et catholique tout à la fois, elle nous offre une somptueuse acrobatie historiographique : plus la démonstration manque d'appuis, plus elle prend de hauteur… L'assurance d'un érudit, si péremptoire soit-elle, ne suffit pas à accomplir un coup d'État contre les archives.

Le spécialiste connaît généralement mieux son sujet que le profane ; il n'en devient pas pour autant détenteur exclusif de leur interprétation. Son titre atteste une compétence, mais ne lui confère aucun monopole sur la vérité. Le diplôme n'est pas un brevet d'infaillibilité, surtout lorsqu'il s'agit de déterminer si un homme fut catholique, musulman ou, fort commodément, les deux.

Cette prudence s'impose plus encore lorsque l'histoire rencontre la croyance. La foi peut constituer une conviction intime parfaitement respectable ; elle ne saurait toutefois se substituer à la critique historique, qui repose sur l'examen des sources, leur confrontation et la prise en compte des faits contradictoires. Aucune croyance, si sincère soit-elle, n'autorise à écarter une vérité documentée ni à infléchir les archives pour les rendre conformes à une thèse préalable. Dès que la conclusion est fixée avant l'enquête, on ne cherche plus à comprendre ce qui s'est réellement passé : on sélectionne les documents utiles, on atténue ceux qui dérangent et l'on transforme l'histoire en plaidoyer.

Il serait injuste d'accuser indistinctement tous les croyants de travestir l'histoire ou d'attribuer à Louis Blin une volonté consciente de tromper. Mais toute conviction préalable expose au biais de confirmation : on retient volontiers les éléments qui soutiennent la thèse, tandis que les faits gênants sont minimisés ou ignorés

Des proclamations militaires, une admiration pour Mahomet et quelques gestes cérémoniels peuvent alors être assemblés pour composer le portrait d'un Napoléon tenté, voire gagné par l'islam. Son opportunisme déclaré, son identité catholique maintenue et son testament ne disparaissent pas ; ils sont simplement réinterprétés jusqu'à devenir compatibles avec la conclusion recherchée.

La croyance ne falsifie pas toujours grossièrement les faits. Elle peut aussi les peser avec des poids inégaux, donnant toute leur importance à ceux qui confortent la thèse et reléguant les autres au second plan.

Napoléon avait utilisé la religion pour gouverner les hommes. Deux siècles plus tard, certains utilisent Napoléon pour faire entrer l'histoire dans leur propre lecture de la religion. L'empereur change de costume ; la mise en scène demeure.

Place donc aux archives. Elles ont moins de charme qu'un plateau de télévision, mais elles supportent mieux la contradiction.

Le héros de pendule enfile un turban

Il fallait sans doute que cela arrive. Après Napoléon stratège, législateur, tyran, génie, ogre corse, fossoyeur de la République et héros de pendule, voici Napoléon immigré musulman, répondant au prénom d'Ali et converti à l'islam sans avoir cessé d'être catholique.

Le « héros de pendule » est ce grand homme que l'imagerie bourgeoise du XIX[e] siècle a immobilisé sur les cheminées. Moulé dans le bronze doré, couronné de lauriers et accompagné de la Victoire, Napoléon dominait le cadran comme s'il avait également conquis le temps[2]. Toujours glorieux, toujours impeccable, jamais enrhumé à Moscou ni vaincu à Waterloo, il était devenu un bibelot national dont chacun pouvait remonter le mécanisme pour lui faire raconter l'histoire qui lui convenait.

C'est précisément ce qui se produit ici. Le personnage historique, complexe, calculateur et changeant, est retiré de son époque, poli au chiffon idéologique, puis replacé sur la cheminée des certitudes contemporaines.

La thèse de sa conversion n'est pourtant pas entièrement sortie d'un chapeau. Elle s'appuie sur des faits authentiques. Bonaparte prononça ou fit publier en Égypte des textes empruntant ouvertement le langage de l'islam. Il participa à des cérémonies musulmanes, rechercha l'appui des autorités religieuses, entretint des relations avec les savants d'Al-Azhar et

[2] Ministère français de la Culture, Plateforme ouverte du patrimoine, base Palissy, notice n° PM13001738, « Pendule : Napoléon Ier couronné par la Victoire, et deux candélabres », ensemble en bronze et marbre daté de 1811, conservé à la préfecture de Marseille. La Victoire ailée y couronne le buste de l'empereur placé au-dessus du mécanisme.

organisa des divans associant certains notables égyptiens à l'administration du pays occupé[3].

Il exprima également une véritable admiration pour Mahomet et pour la puissance politique du *Coran*. Louis Blin va cependant trop loin : il affirme que Napoléon aurait été le seul dirigeant français à avoir « écrit et prononcé la profession de foi musulmane » et évoque chez lui une « tentation de l'islam » conciliée avec son héritage catholique[4].

Il ne s'agit donc pas d'une fantaisie apparue entre deux théories complotistes et une révélation historique fabriquée à la hâte sur les réseaux sociaux et les injonctions d'influenceurs. Une véritable interprétation historique existe derrière la formule. Mais elle reste une interprétation.

D'autres historiens aboutissent d'ailleurs à une conclusion différente. Ahmed Youssef, historien égyptien spécialiste des rapports entre la France et le monde arabe, considère que Bonaparte n'envisagea jamais de se convertir. Selon lui, le général cherchait avant tout à empêcher que l'invasion française fût perçue comme une nouvelle croisade et qu'elle dressât contre l'occupant toute la population égyptienne[5].

Il n'existe donc aucun consensus établissant la conversion de Napoléon. Il existe un débat dans lequel la version la plus spectaculaire bénéficie d'un avantage médiatique évident. « Napoléon était musulman » séduit mieux que : « Bonaparte pratiqua en Égypte une politique religieuse opportuniste, mêlée de curiosité intellectuelle et d'admiration pour la puissance fondatrice de Mahomet. » L'algorithme préfère toujours le clairon au dossier d'archives.

[3] Les oulémas sont les spécialistes des sciences religieuses musulmanes : interprétation du *Coran*, traditions attribuées au Prophète, droit islamique et théologie. Les divans étaient des conseils administratifs composés de notables locaux, de cheikhs et de savants religieux, chargés de servir d'intermédiaires entre l'administration française et la population égyptienne.

[4] Carep Paris, « Napoléon et l'islam », conférence de Louis Blin. Le Carep, Centre arabe de recherches et d'études politiques de Paris, est un organisme de recherche en sciences humaines et sociales consacré au monde arabe. La formule « tentation de l'islam conciliée avec son héritage catholique » désigne l'hypothèse d'une attirance intellectuelle ou spirituelle pour l'islam sans rupture officielle avec le catholicisme. Elle constitue une interprétation, non la preuve d'une conversion.

[5] Ahmed Youssef, *Bonabarta. Napoléon, une passion arabe ?*, Paris, Passés composés, 2024, 149 p., Isbn : 979-10-404-0052-3. Historien égyptien spécialiste des relations franco-arabes, Ahmed Youssef conteste l'hypothèse d'une conversion et interprète l'attitude de Bonaparte comme une stratégie destinée à éviter que l'expédition ne soit perçue comme une croisade.

Un immigré né sujet du roi de France

Qualifier Napoléon d'« immigré » est historiquement trompeur. Le mot possède aujourd'hui un sens juridique et politique relativement précis : il désigne une personne née étrangère qui s'installe durablement dans un autre pays. Au XVIII[e] siècle, les mots *immigration*, *citoyenneté* et *nationalité* existaient déjà ou commençaient à apparaître, mais ils ne désignaient pas encore les catégories juridiques et administratives précises que nous leur attribuons aujourd'hui. Les appliquer rétrospectivement à Napoléon sans tenir compte de ce décalage risque donc de produire un anachronisme. Napoléon naît à Ajaccio le 15 août 1769. Par le traité de Versailles du 15 mai 1768, la République de Gênes avait cédé au roi de France l'exercice de ses droits sur la Corse. Après la défaite des forces de Pascal Paoli à Ponte-Novo, l'île était passée sous l'autorité française. Napoléon naquit donc juridiquement sujet du roi de France[6].

Il était assurément corse par sa famille, sa culture et sa langue. Envoyé sur le continent à neuf ans, il parla longtemps le français avec un accent prononcé et put être traité comme un étranger par certains de ses condisciples. Il fut un provincial déraciné, un homme venu de la périphérie conquérir le centre.

On peut employer le terme *migrant* dans un sens littéraire. Mais le qualifier d'« immigré » au sens contemporain laisse croire qu'il aurait quitté un État étranger pour entrer en France. Ce ne fut pas le cas. À ce compte-là, tout Auvergnat monté à Paris deviendrait un réfugié international et tout Breton franchissant la Loire aurait dû présenter un certificat d'hébergement.

Une armée d'invasion qui parlait comme le *Coran*

Lorsqu'il débarque en Égypte en juillet 1798, Bonaparte ne dirige pas un colloque sur le dialogue des civilisations. Il commande une armée d'invasion chargée de conquérir une province de l'empire ottoman, d'affaiblir les Mamelouks et de menacer les intérêts britanniques en Orient. L'entreprise exige cependant davantage que des canons. Il faut éviter que les Égyptiens ne voient dans les Français les héritiers des croisés ou les

[6] Thierry Lentz, « Was Napoleon born French? », Fondation Napoléon. Napoléon naquit le 15 août 1769, après le traité de Versailles de 1768 et le passage de la Corse sous autorité française. Dans le vocabulaire juridique de l'Ancien Régime, il était sujet du roi de France.

ennemis déclarés de l'islam. Bonaparte emploie donc la religion comme une langue de gouvernement.

Dans sa proclamation aux soldats du 22 juin 1798, il leur rappelle que les populations qu'ils vont rencontrer sont musulmanes et leur ordonne de respecter les autorités religieuses, les lieux de culte ainsi que les rites et cérémonies prescrits par le *Coran*. Dans la proclamation adressée aux habitants de l'Égypte, il affirme respecter davantage que les Mamelouks « Dieu, son prophète et l'Alcoran », puis demande aux responsables religieux et aux notables de présenter les Français comme les « amis des vrais musulmans »[7]. L'*Alcoran* n'est ici que l'ancienne forme française du mot *Coran*, l'article arabe *al* – ayant été incorporé au substantif. Le terme ajoute aujourd'hui un parfum de vieille bibliothèque, mais il était courant dans les textes français de l'époque.

Certaines versions arabes des proclamations reprennent des formules religieuses traditionnelles et affirment l'unicité divine. Ce matériau permet de dire que Bonaparte a fait écrire et diffuser des paroles appartenant au registre de la foi musulmane. Il ne démontre cependant pas qu'il les ait prononcées comme l'expression intime d'une conversion.

Ces textes ne sont ni un journal spirituel ni les confidences d'un croyant. Ils sont rédigés, traduits, imprimés et placardés par une administration militaire à l'intention d'une population conquise. Leur fonction est de rassurer, séduire, diviser les adversaires et consolider l'occupation. Prendre cette propagande pour une profession de foi personnelle reviendrait à confondre un tract électoral avec un examen de conscience.

Si chaque proclamation officielle exprimait réellement la pensée profonde de son auteur, il faudrait croire que les responsables politiques tiennent toujours leurs promesses, que les campagnes électorales sont des exercices de sincérité et que les baisses d'impôts annoncées finissent un jour par apparaître ailleurs que dans les discours. Autrement dit, une déclaration publique révèle souvent davantage ce qu'un dirigeant veut faire croire que ce qu'il croit réellement.

[7] *Correspondance de Napoléon Ier, publiée par ordre de l'empereur Napoléon III*, t. IV, Paris, Imprimerie impériale, 1859 : « Proclamation à l'armée de terre », 22 juin 1798, pièce n° 2710, pp. 182-183 ; proclamation aux habitants de l'Égypte, Alexandrie, 2 juillet 1798, pièce n° 2723, pp. 191-192.

Le Mawlid, les divans et les conversions par protocole

Bonaparte participa aux festivités du Mawlid, commémoration de la naissance du prophète Mahomet[8]. Il entretint des relations avec les principales autorités religieuses et savantes du Caire, notamment celles d'Al-Azhar, grande institution d'enseignement islamique[9]. Il organisa également des divans, conseils administratifs composés de notables locaux et placés sous la surveillance des autorités militaires françaises[10].

Ces démarches témoignent d'une intelligence politique remarquable plus sans doute qu'une véritable curiosité pour l'islam. Elles ne suffisent pas à établir une conversion. Assister à une messe, entrer dans une synagogue, visiter un temple bouddhiste ou franchir la porte d'une loge maçonnique ne transforme pas automatiquement le visiteur en catholique, en juif, en bouddhiste ou en franc-maçon. À ce compte-là, les chefs d'État termineraient chaque tournée officielle avec davantage de religions que de décorations, et les journalistes chargés de les suivre devraient publier chaque soir un bulletin de leurs conversions.

La présence indique parfois le respect, la curiosité, la diplomatie ou simplement l'obéissance au protocole. Elle n'implique ni adhésion aux croyances ni adoption des valeurs du lieu visité. Napoléon parlait comme un musulman lorsqu'il lui était politiquement utile de parler comme un musulman. Ce constat n'est pas une insulte. C'est presque la définition de sa méthode et de son habileté diplomatique.

Ali Bonaparte ou l'état civil en costume oriental

Le surnom « Ali » existe bien dans l'historiographie. En 1847, Jean-Jacques Ampère évoque dans la *Revue des Deux Mondes* un Bonaparte revêtu d'un costume oriental et participant aux célébrations de la

[8] Le Mawlid est la commémoration de la naissance du prophète Mahomet, célébrée dans de nombreuses sociétés musulmanes par des prières, des récitations, des chants, des processions ou des repas collectifs. Les différentes traditions musulmanes divergent sur la légitimité religieuse de cette fête.

[9] Al-Azhar est une grande institution religieuse et universitaire du Caire, fondée au Xe siècle autour de la mosquée du même nom. Elle devint l'un des principaux centres d'enseignement de l'islam sunnite. Ses savants exerçaient une influence considérable sur la population égyptienne.

[10] Les divans organisés par les Français étaient des conseils locaux principalement composés de notables, de cheikhs et d'oulémas. Ils transmettaient les décisions de l'occupant et réglaient certaines affaires locales, tout en demeurant sous le contrôle de l'armée française.

naissance de Mahomet sous ce nom d'« Ali Bonaparte »[11]. Plus récemment, l'historien John Tolan a repris cette appellation pour analyser la manière dont Bonaparte se mettait en scène comme protecteur de l'islam et comme nouveau fondateur politique en Égypte[12].

Mais un surnom n'est pas un acte d'état civil, encore moins un certificat de conversion. Aucun document ne montre que « Napoleone Buonaparte » soit officiellement devenu « Ali ibn Bonaparte », qu'il ait abandonné durablement son prénom ou demandé à être reconnu sous une identité musulmane. « Ali Bonaparte » appartient à la scénographie de l'expédition : costumes orientaux, cérémonies, proclamations religieuses et proximité affichée avec les autorités musulmanes. C'est un nom de scène, non une preuve de foi. Le personnage était moins Ali que caméléon.

« Se faire » musulman n'est pas « être » musulman

Napoléon a lui-même fourni la meilleure clé de lecture de son comportement religieux. Dans un entretien du 16 août 1800 rapporté par le conseiller d'État Pierre-Louis Roederer, il déclare : « C'est en me faisant catholique que j'ai fini la guerre de la Vendée, en me faisant musulman que je me suis établi en Égypte, en me faisant ultramontain que j'ai gagné les esprits en Italie. Si je gouvernais un peuple de juifs, je rétablirais le temple de Salomon. »[13]. Toute la nuance tient dans le verbe : se faire, et non être.

Bonaparte ne dit pas avoir découvert la vérité du catholicisme, reçu l'illumination musulmane ou reconnu la suprématie spirituelle du pape. Il explique comment il adapte son apparence religieuse aux croyances du peuple qu'il entend rallier. Catholique pour pacifier la Vendée, musulman pour gouverner l'Égypte, ultramontain pour rassurer l'Italie catholique : la

[11] Jean-Jacques Ampère, « Voyage et recherches en Égypte et en Nubie. IV. Le Caire ancien et moderne », *Revue des Deux Mondes*, nouvelle série, t. XVII, Paris, 1847, pp. 890-918, spécialement p. 916. Fondée en 1829, la *Revue des Deux Mondes* fut l'une des grandes publications intellectuelles françaises du XIX[e] siècle. Le témoignage d'Ampère, publié près d'un demi-siècle après l'expédition, atteste surtout la circulation du surnom « Ali Bonaparte ».

[12] John Tolan, « Quand Napoléon se rêvait en nouveau Mahomet, fondateur d'une 'République islamique' en Égypte », *Le Monde des religions*, 4 avril 2021. Historien franco-américain, John Tolan est spécialiste des relations entre les mondes chrétien, juif et musulman. Voir également : John Tolan, *Mahomet l'Européen. Histoire des représentations du Prophète en Occident*, Paris, Albin Michel, 2018.

[13] Pierre-Louis Roederer, *Avec Napoléon. Journal*, textes présentés et annotés par Thierry Lentz, Paris, Perrin, coll. « Bibliothèque impériale », 2025. Roederer, conseiller d'État proche de Bonaparte, consignait la teneur de ses conversations avec lui. La formule citée provient du compte rendu d'une séance du Conseil d'État du 16 août 1800.

religion apparaît moins comme une conviction que comme un costume diplomatique, endossé selon les circonstances[14]. L'aveu est trop clair. Il ne démonte pas seulement la légende ; il en fournit le mode d'emploi.

Aujourd'hui, on parlerait de communication ciblée, d'adaptation culturelle, de segmentation des publics ou de stratégie narrative. Napoléon avait compris le marketing politique bien avant que les agences de communication ne donnent aux manipulations des noms anglais pour les rendre plus respectables. Il ne changeait pas de foi. Il changeait de clientèle.

Admirer n'est pas adhérer

Cette instrumentalisation n'exclut pas toute admiration sincère. Napoléon semble avoir été impressionné par Mahomet, pas tant comme prophète, que comme chef militaire, législateur et fondateur d'empire. Il pouvait apprécier la simplicité du monothéisme musulman et se montrer sceptique à l'égard de certains dogmes chrétiens, notamment la Trinité. Mais considérer avec respect une pensée, une religion ou une tradition ne signifie pas nécessairement y adhérer.

On peut lire Spinoza, partager sa défense de la raison et sa critique des dogmes sans souhaiter connaître le sort qui lui fut réservé : en 1656, ses idées jugées hétérodoxes lui valurent d'être exclu de la communauté juive d'Amsterdam par un *herem*, forme particulièrement sévère d'excommunication.

On peut admirer le bouddhisme sans devenir moine, préférer les cathédrales gothiques sans attendre la résurrection de la chair ou assister à une tenue maçonnique sans se précipiter pour tailler sa pierre brute et chercher l'Orient entre deux colonnes.

L'intérêt intellectuel, la curiosité et même l'admiration ne constituent pas une profession de foi. L'attirance de Napoléon pour certains aspects de l'islam ne suffit pas davantage à faire de lui un musulman. L'histoire part donc d'un fait solide : Napoléon utilisa le vocabulaire de l'islam en Égypte. Puis la moulinette idéologique broie le contexte, sucre les citations et parfume l'hypothèse à la rose. À la fin, on ne nous sert plus un fait, mais un loukoum historiographique : séduisant, exotique et collant aux doigts.

[14] Ultramontain signifie littéralement « au-delà des monts », c'est-à-dire, vu de France, du côté de Rome. Dans le vocabulaire religieux, le terme désigne les partisans d'une forte autorité du pape, par opposition au gallicanisme, favorable à une plus grande autonomie de l'Église de France.

Catholique à la naissance, catholique au testament

Napoléon avait été baptisé dans la cathédrale d'Ajaccio le 21 juillet 1771[15]. Devenu Premier consul, il conclut en 1801 le Concordat avec Pie VII. Celui-ci reconnaissait le catholicisme comme la religion de la grande majorité des citoyens français, sans le rétablir comme religion officielle de l'État[16].

Ce Concordat ne prouve évidemment pas la ferveur personnelle de Bonaparte. Il répondait à une nécessité politique : mettre fin aux divisions religieuses nées de la Révolution, réorganiser le clergé et réconcilier une partie de la population avec le nouveau régime. Napoléon ne fut d'ailleurs jamais un fils docile de l'Église. Ses relations avec Pie VII devinrent conflictuelles, puis brutales. Le pape fut arrêté et maintenu en captivité. Voilà une singulière manière de baiser l'anneau papal.

Toutefois, dans son testament rédigé à Sainte-Hélène le 15 avril 1821, Napoléon écrit : « Je meurs dans la religion apostolique et romaine, dans le sein de laquelle je suis né il y a plus de cinquante ans. »[17] À l'approche de sa mort, il demanda l'assistance de l'abbé Vignali et reçut l'extrême onction.

Ces gestes ne permettent pas de mesurer la profondeur de sa foi. Le testament peut exprimer une conviction retrouvée, une fidélité culturelle, le respect des usages ou la prudence d'un homme qui craint la mort. L'historien ne dispose d'aucun moyen capable de mesurer la croyance au chevet d'un mourant.

Ils établissent toutefois que Napoléon conserva jusqu'à sa mort une identité catholique publique et testamentaire. Aucun document comparable ne montre qu'il ait demandé à recevoir les rites funéraires ou à être inhumé comme musulman.

Le présenter comme converti à l'islam « tout en restant catholique » revient alors à modifier le sens ordinaire du mot *conversion*. Une conversion désigne normalement le passage d'une appartenance religieuse à une autre. Si une proclamation diplomatique, une participation cérémonielle ou une admiration intellectuelle suffisent, le mot ne désigne plus rien de précis.

[15] Napoléon fut baptisé le 21 juillet 1771 dans la cathédrale d'Ajaccio.

[16] Concordat du 15 juillet 1801 entre le gouvernement français et le pape Pie VII. Le texte reconnaît le catholicisme comme la religion de la grande majorité des Français, mais non comme religion officielle de l'État.

[17] Testament de Napoléon Ier, Longwood, 15 avril 1821, Archives nationales : « Je meurs dans la religion apostolique et romaine, dans le sein de laquelle je suis né il y a plus de cinquante ans. »

Il devient une grande valise dans laquelle chacun range son Napoléon personnel, avec le bicorne dépassant du couvercle.

Verdict : conversion non démontrée, propagande abondamment attestée

Napoléon ne fut pas un immigré au sens contemporain du terme. Corse de naissance et de culture, il était juridiquement sujet du roi de France lorsqu'il vint au monde. Il manifesta un intérêt réel pour l'islam, admira Mahomet comme fondateur politique et comprit parfaitement la puissance sociale du *Coran*. Il fit publier des proclamations utilisant le vocabulaire musulman, participa à certaines cérémonies et rechercha l'appui des autorités religieuses égyptiennes. L'appellation « Ali Bonaparte » appartient à la mise en scène orientale de l'expédition, mais elle ne correspond ni à une identité civile nouvelle ni à la preuve d'une conversion.

Enfin, aucune source décisive n'établit une adhésion personnelle, durable et religieusement reconnue à l'islam. À l'inverse, son baptême, son identité catholique maintenue, son testament et les rites reçus à Sainte-Hélène empêchent de présenter cette conversion comme un fait établi.

L'intériorité d'un homme mort depuis deux siècles reste inaccessible. Il serait donc excessif de prétendre qu'aucune attirance spirituelle pour l'islam ne l'a jamais traversé. Mais, en histoire, une possibilité psychologique n'est pas une preuve. La conversion de Napoléon doit être considérée comme non démontrée et hautement improbable. Son utilisation politique de l'islam, en revanche, est abondamment attestée.

Quand le présent enrôle les morts

Cette affaire serait seulement divertissante si elle ne révélait une manie plus générale : transformer les personnages historiques en militants posthumes de nos querelles contemporaines. Certains voudraient annexer Napoléon à une France éternellement catholique, homogène et imperméable à toute influence extérieure. D'autres souhaitent faire de lui la preuve que l'islam aurait toujours occupé le centre de l'identité française, au point que le plus célèbre des empereurs aurait lui-même été un immigré musulman.

Les deux camps utilisent le mort comme une affiche électorale. L'un lui plante une croix dans la main ; l'autre lui ajuste un turban. Pendant ce temps, les archives toussent discrètement dans leur poussière.

La France n'a nul besoin de convertir rétroactivement Napoléon pour reconnaître la profondeur de ses relations avec le monde musulman. L'expédition d'Égypte, les échanges intellectuels, la colonisation, les migrations et l'histoire méditerranéenne constituent une matière suffisamment riche. Ajouter une conversion impériale incertaine ne renforce pas cette histoire. Cela la fragilise en offrant à ses adversaires une contre-vérité facile à réfuter. On peut combattre les préjugés sans enrôler les fantômes. On peut reconnaître les apports des civilisations musulmanes à l'Europe sans convertir à titre posthume tous les grands hommes qui ont ouvert un *Coran*. On peut enfin étudier sérieusement l'admiration de Napoléon pour Mahomet sans transformer l'empereur en imam à bicorne.

Napoléon ne fut vraisemblablement ni Ali par conversion ni immigré par statut. Il fut quelque chose de plus banal et de plus redoutable : un homme de pouvoir capable d'endosser publiquement la religion utile au moment utile. Le convertir deux siècles plus tard sur la seule foi de ses proclamations revient à prendre une affiche de propagande pour une page de journal intime, une cérémonie officielle pour une révélation spirituelle et un turban de circonstance pour un certificat de conversion.

Napoléon ne priait pas nécessairement avec ceux qu'il flattait. Il savait seulement que, pour gouverner les hommes, il est souvent plus efficace de caresser leurs croyances que de les combattre. Il ne changeait pas de Dieu. Il adaptait le discours, le décor et, au besoin, le couvre-chef. Le véritable miracle n'est donc pas que Napoléon se soit converti à l'islam. C'est que sa propagande fonctionne encore deux siècles après sa publication.

Nos Toiles@penser 2025

disponibles sur demande et sur notre site
https://www.lapenseeetleshommes.be

Pouvoir, société, démocratie, manipulation et crise des valeurs

Le cirque des illusions : quand populisme et technologie détournent le pouvoir et nous asservissent, Claude Vasamillet
Mystique de la fraternité d'armes, Fabienne Vermeylen
Au-delà des apparences : Un pamphlet contre l'étroitesse d'esprit, Claude Vasamillet
La laïcité en Belgique : principes, défis et horizons, Fabienne Vermeylen
Aux origines du pouvoir et de l'État, Fabienne Vermeylen
Assez de faux-fuyants ! La vie n'est pas une abstraction, Claude Vasamillet
Femmes iraniennes, résistances et espoirs : une lutte universelle pour la dignité, Fabienne Vermeylen
Quand le langage façonne la société, Fabienne Vermeylen
Europe assiégée par le pouvoir : politiciens, algorithmes et l'illusion de liberté, Claude Vasamillet

Intelligence artificielle, technologie, robotique et humanité

Le robot du pauvre, Florence Meunier
Identité brouillée, identité partagée : est-il possible de contribuer à un monde meilleur ?, Éric Micaelli
L'intelligence artificielle est-elle vraiment intelligente ou met-elle notre intelligence au défi ?, Marc Mayer
L'intelligence artificielle : entre questions et perspectives. Humain contre machine, Claude Vasamillet
L'intelligence artificielle : entre questions et perspective. Illusions numériques, Luisa Aguza Viera
L'intelligence artificielle : entre questions et perspectives, Sophie Manning
Le Néant avant le commencement de l'Univers, Alicia Del Val Y Garcia

L'intelligence artificielle : entre question et perspectives. Pigeon de Delphi, Zoé Weidert
Grain de sable, Anis Ben Hadjali
L'intelligence artificielle : entre questions et perspectives – 2, Wiclif Mukerinkindi

Éducation, transmission, école, pédagogie et enjeux du numérique

Entre chair et esprit, l'IA tranche : cultiver le corps sensible, éradiquer le corps mécanique, Claude Vasamillet
Pourquoi je viens en loge : une quête de liberté et d'émancipation, Claude Vasamillet
Humanité 2.0 : mise à jour ratée ! Quand l'écran remplace le cerveau, Claude Vasamillet
Parler pour grandir : l'enfant, l'écran et l'intelligence artificielle, Claude Vasamillet
Éducation et IA (Intelligence artificielle)… l'école du futur fera-t-elle de nous des hommes libres ou des esclaves ?, Claude Vasamillet
Écrire et Lire avec les machines : l'insolence joyeuse de l'humain insoumis, Claude Vasamillet

Santé mentale, société et travail

Le burn out : de l'épuisement à la reconstruction, Fabienne Vermeylen
Trouble de l'attention chez l'adulte, mieux repérer, mieux vivre, Fabienne Vermeylen

Religion, spiritualité, croyances et analyse de l'humain

Parole, foi, désir : comprendre l'humain entre analyse et croyance, Fabienne Vermeylen

Retrouvez la liste complète de nos *Toiles@penser* sur notre site internet à l'adresse **www.lapenseeetleshommes.be**, dans le Catalogue des *Toiles@penser* ou classées par année dans notre Catalogue par année.

Vous souhaitez être tenu(e) au courant de nos publications, de nos émissions radiophoniques et de nos activités ?

Rien de plus simple,
consultez notre site internet
http://www.lapenséeeetleshommes.be

ou

renseignez-nous votre adresse de courriel
et nous vous enverrons nos programmes détaillés

La Pensée et les Hommes Asbl

Avenue Victoria 5 – 1000 Bruxelles
Tél. 0032 (0)2 640 15 20 – 0032 (0)2 650 35 90
secretariat@lapenseeetleshommes.Be
revues@lapenseeetleshommes.be
media@lapenseeetleshommes.be

Visitez notre site
www.lapenseeetleshommes.be

Association reconnue d'éducation permanente
par la Fédération Wallonie-Bruxelles